

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SIXIÈME NUMÉRO.—JUIN 1901.

I

Vie de la Sainte Vierge.

PRÉLUDE : NOTRE-DAME DE BOULOGNE-SUR-MER

(Suite)

A la mort de Charles le Téméraire, tué sous les murs de Nancy, Louis XI, après avoir mis la main sur la plus grande partie de son héritage, fonde deux messes par jour, à perpétuité, devant l'autel de la Sainte Vierge ; et à genoux à ses pieds il lui consacre la ville, par un vœu solennel ; il lui en cède la propriété, déclarant que Boulogne n'appartiendra plus désormais qu'à Notre-Dame de Boulogne ; qu'elle en sera la comtesse, la souveraine, qu'il ne reçoit d'elle cette ville, que comme son homme lige et son vassal ; et qu'enfin lui et ses successeurs lui feront hommage, chaque année, par l'offrande d'un cœur d'or de treize mares ; et cela, dit-il, "pour la grande et singulière dévotion que